



Dossier de presse

Mercredi 11 janvier 2023



**2023 : Amplifier les transitions et
protéger les plus précaires**

Après une année 2022 riche en événements et en rencontres, permise par une dynamique territoriale forte autour de Capitale Verte, Grenoble poursuit sa mobilisation et se tourne vers les horizons 2030, 2040 et 2050. Les enfants d'aujourd'hui seront les jeunes adultes de 2040 et, conformément à l'Accord de Paris (COP21), devront être neutres en carbone en 2050. Grenoble prend 10 ans d'avance et vise 2040. Temps fort de l'année 2023, la Biennale des villes en transition mettra la jeunesse au cœur des débats et sera le terrain pour penser ensemble et préparer une ville socialement juste et soutenable.



Les orientations stratégiques de Grenoble pour l'avenir

► Amplifier la transition écologique

Le rapport du GIEC rappelle que la fenêtre pour éviter les pires effets de la crise climatique est désormais extrêmement étroite : « *L'humanité dispose de moins de trois ans pour inverser la courbe des émissions de gaz à effet de serre, responsables du changement climatique, si elle veut conserver un monde viable* ».

Le dérèglement climatique avance deux fois plus vite qu'ailleurs dans les Alpes. Il nous impose de poursuivre la transformation de la ville : réduction des îlots de chaleur, accès à l'eau et à la fraîcheur, accélération des rénovations thermiques, hospitalité, solidarité avec les plus fragiles, émancipation tout au long de la vie, santé, etc.

Les transitions qui s'annoncent nécessitent des investissements massifs et des réorientations profondes de nos modes de vie, de consommation, de production et de répartition des richesses. Elles doivent être planifiées, organisées, impulsées par la puissance publique à une vitesse et une ampleur autrement plus importantes que celles que nous avons connues par le passé. Il est temps de ne plus uniquement « accompagner » le changement lorsque des tensions se font jour, mais bien de mettre en œuvre cette transition de manière à ce que les dimensions sociale, environnementale et démocratique soient étroitement imbriquées.

C'est cette cohérence, cet équilibre et cette vision systémique qui ont permis à Grenoble de devenir Capitale Verte de l'Europe et qui guideront les décisions stratégiques et financières des années à venir : la rénovation des écoles, des gymnases, des équipements, la poursuite de la baisse des consommations de fluides, de carburant, la transformation des espaces publics, le plan 15 000 arbres, les cours d'écoles, les Places aux enfants, les Chronovélos, etc.

► **Maintenir les services publics locaux menacés et renforcer les mesures de justice sociale.**

Suppression de l'ISF, plafonnement des taxes sur le revenu du capital, baisse des APL et des allocations chômage, affaiblissement des finances des bailleurs sociaux, détricotage de la protection sociale... La justice sociale a largement été mise à mal par les choix politiques effectués par les gouvernements successifs sous la présidence d'Emmanuel Macron. Dans ce contexte, et malgré les difficultés supplémentaires liées à une crise énergétique sans précédent depuis près de 50 ans, la Ville fait le choix de réaffirmer l'importance des services publics locaux comme amortisseurs des crises et garants de la justice sociale. Le maillage des équipements publics, la diversité des services proposés aux habitant-es, le rôle de l'action publique dans les politiques de solidarités fondent l'identité et l'histoire de Grenoble. Dans ce contexte financier historique la préservation de ce service public guidera les orientations et décisions municipales. La nouvelle ère qui s'engage sur fond de crises environnementale, géopolitique et sociale impose une amplification des transitions et des mesures de justice sociale renforcées.



MDH Anatole France lors de l'inauguration des pôles numériques
© Auriane Poillet, Ville de Grenoble 2022



Voeux par Alan Confesson à la Maison des Habitant-es Bois d'Artas pour le secteur 2
© Auriane Poillet, Ville de Grenoble 2022

Quelques actions pour 2023

► S'adapter et atténuer les effets de la crise climatique

Les températures et la sécheresse extrêmes de l'été 2022 sont amenées à se reproduire de plus en plus fréquemment et avec une intensité de plus en plus forte. En 2050, les épisodes caniculaires seront en effet 15 fois plus intenses qu'aujourd'hui. Transformation des espaces publics, désimperméabilisation des sols, végétalisation des places et des squares, création et rénovation des parcs, renforcement des espaces de biodiversité, multiplication des points de fraîcheur en été... : en 2023, la Ville continue d'agir. Grenoble prévoit aussi de renforcer son Plan canicule et le Plan Canopée, avec plus de 2500 plantations prévues sur la saison 2022/2023 (les arbres sont plantés par la Ville, la Métropole, la SEM InnoVia Grenoble et les habitant-es entre novembre et mars).



Plantation participative, mur anti-bruit de l'A480, quartier Mistral
© Auriane Poillet, Ville de Grenoble 2022

Flaubert, quartier exemplaire !

Le nouvel écoquartier Flaubert continue de sortir de terre ! Le Haut-Bois, plus haut immeuble en ossature bois construit en zone sismique a été finalisé l'année dernière : appartenant au bailleur Actis, il est entièrement dédié au logement social et à l'accession sociale. La construction de l'immeuble Emma, de terre, de paille et de bois, commencera en 2023.

Le chantier de l'école Anne Sylvestre se poursuit, et l'école sera ouverte sur le quartier, végétalisée et construite en matériaux biosourcés. Elle ouvrira ses portes à la rentrée 2024. L'école est, par ailleurs, située à deux pas de l'EHPAD André Léo, qui a accueilli ses premier-es résident-es en 2022.



Chantier Flaubert © Ville de Grenoble 2022

► Renforcer l'action sur les quartiers prioritaires

Rénover La Villeneuve

Les travaux de renouvellement du quartier de la Villeneuve se poursuivent. 20 millions d'euros viennent d'être débloqués par l'État pour continuer à rénover les logements et les équipements de l'Arlequin : logements du 90 Arlequin, Patio, gymnases... Les travaux prévus sur le quartier de la Villeneuve, d'ici à 2030, peuvent être qualifiés de « chantier du siècle ».

Le parc Jean Verlhac et les abords de l'Arlequin seront réaménagés dans le cadre du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain (NPRU) qui s'étend de 2018 à 2027. En 2023, la phase d'études se poursuit. Une fois terminés, les travaux démarreront et concerneront notamment la valorisation des entrées existantes et futures et des chemins dans le parc, la signalétique, l'éclairage, la réhabilitation de la galerie piétonne, ainsi que le développement des usages ludiques dans le parc avec un accès à l'eau sécurisé et réglementaire, la Ville souhaitant la création d'un plan d'eau naturel baignable dans le parc.

Développer l'accès aux mobilités

Depuis 2017, la Ville mène un projet en partenariat avec la Métropole et le SMMAG de « vélo-école » pour adultes. Des ateliers de « remise en selle » sont proposés dans les Maisons des Habitant-es par l'ADTC – Se déplacer autrement. Les femmes, et plus particulièrement les femmes issues de l'immigration, sont les principales bénéficiaires de ces ateliers. Depuis la création du dispositif il y a 6 ans, le nombre de sessions chaque année a été multiplié par 6. Pour 2023, la Ville souhaite prolonger cette croissance exponentielle.

De plus, des axes vélos sécurisés vont être créés pour desservir de nouveaux quartiers : des études sont en cours sur la rue Anatole France, l'avenue Rhin et Danube, l'avenue Jean Perrot (pour Teissere), l'avenue Jeanne d'Arc (pour Abbaye Chatelet) pour des travaux courant 2024-2025.

Grenoble porte aussi les enjeux de gratuités des transports en commun auprès de la Métropole. La Convention Citoyenne Métropolitaine pour le Climat en a, par ailleurs, également souligné la pertinence au regard de la crise climatique.



(1) Réhabilitation du 56 galerie de l'Arlequin Jean-Sebastien Faure Ville de Grenoble 2022

(2) Chronovélo boulevard Jean Pain © Auriane POILLET Ville de Grenoble 2022

Maintenir la présence du service public dans les quartiers prioritaires

Face à la crise inflationniste et aux choix politiques des gouvernements successifs depuis 2017 qui ont affaibli les plus fragiles, la Ville s'engage à maintenir un service public de qualité pour toutes et tous, et en premier lieu dans les quartiers prioritaires. En faisant le choix d'implanter une bibliothèque municipale au Plateau en plein cœur de Mistral et en travaillant à l'ouverture d'un nouveau lieu dédié à la jeunesse, la Ville de Grenoble donne résolument la priorité aux quartiers populaires.

Inauguré en septembre 2022, le nouveau Centre de Santé des Géants, dans lequel la Ville a largement investi, est géré par l'AGECSA, actrice qui œuvre à l'accès aux soins des personnes en situation de précarité et à la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé. Courant 2024, un pôle santé petite enfance devrait être également livré pour répondre aux besoins croissants de prise en charge pédiatrique dans les quartiers prioritaires.

Garantir l'accès de chacun et chacune aux droits et lutter contre les inégalités

En 2023, la Ville poursuit son combat en faveur de l'égalité femmes-hommes et contre les violences sexuelles et sexistes.

Le projet éducatif 2022-2027 de la Ville, adopté lors du conseil municipal de septembre 2022, et la politique municipale culturelle 2022-2026, votée en juillet 2022, mettent l'égalité des genres au centre de leurs projets pour les années à venir.

Aussi, grâce à la mise à disposition gratuite par la Ville de locaux provisoires à l'Abbaye à l'association Uni(e-s)verselles, un nouveau lieu d'accueil des femmes victimes de violences a pu ouvrir ses portes plus tôt que prévu, dès novembre 2022.

Enfin, avec la publication du diagnostic « Grenoble la nuit » en mars 2022, plus de 100 axes de travail autour de 9 thématiques, dont l'égalité des droits, ont émergés. En 2023, ces pistes viendront alimenter un plan d'actions à déployer dès cette année.



(1) Grenoble la nuit © Ville de Grenoble 2023

(2) Inauguration de la Maison des Femmes © Auriane POILLET Ville de Grenoble 2022

► Amplifier la transition énergétique et protéger les plus vulnérables des crises énergétique et climatique

Vers la frugalité énergétique

La crise en cours a fait exploser la facture énergétique de la Ville. Au coût actuel de l'énergie, cela représente environ 10 millions d'euros supplémentaires.

La politique de transition énergétique menée depuis 2014 permet aujourd'hui d'amortir les conséquences de cette crise. Par exemple, sans le Plan Lumière adopté en 2015, la facture 2022 liée à l'éclairage public aurait explosé de plus de 3 millions d'euros.

En 2021, les consommations d'énergie ont baissé d'environ 40 % par rapport à 2005. Le Plan Lumière a permis de diviser les coûts par 2. Grâce au plan d'investissement de 125 millions d'euros de Gaz Electricité de Grenoble (GEG), en 2023, l'équivalent des besoins des ménages grenoblois sont couverts en électricité renouvelable : 100 % d'énergie verte, 0 % nucléaire, 0 % fossile.

Face à l'ampleur de la crise, en complément des actions déjà engagées, la Ville a pris 25 mesures de frugalité pour réduire encore plus ses consommations d'énergie et ainsi faire baisser les factures le plus possible.

Protéger les plus vulnérables

Grenoble s'engage à protéger les Grenoblois et les Grenobloises des conséquences de la crise, en particulier les plus précaires. Depuis 2012, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la Ville de Grenoble met en œuvre un dispositif de lutte contre la précarité énergétique pour détecter les ménages en situation de précarité, les conseiller et les accompagner sur la maîtrise de l'énergie pour réduire les factures.

Malgré les difficultés liées à une crise énergétique et une inflation sans précédent, évaluée à 17 millions d'euros pour la Ville, la majorité municipale choisit de réaffirmer l'importance des services publics locaux comme amortisseurs des crises. Ainsi la Ville et son CCAS engageront des moyens supplémentaires pour maintenir les services publics locaux, renforcer les équipes parfois sous-dimensionnées, renforcer la tarification solidaire et poursuivre la dé-précarisation des agent-es.



t © Ville de Grenoble 2022

Encadrer les loyers

Depuis le refus du Ministère du logement en 2021, la Ville et la Métropole travaillent toujours activement à la mise en place de l'encadrement des loyers, afin de protéger les habitant-es des hausses des prix des loyers incontrôlées.

► Promouvoir l'émancipation de chacune et chacun

Grenoble, ville d'éducation populaire

Au cours des deux dernières années, la Ville a replacé l'éducation populaire au cœur de son action. La Ville prête particulièrement attention à l'accès de toutes et tous aux structures d'accueil de loisir, notamment des moins aisé-es, des adolescent-es ou des enfants porteur-euses de handicap. Les séjours longs tels que les colonies de vacances sont également privilégiés. L'accès à la nature, au sport, à la culture, à la montagne, doivent être garantis à chaque Grenoblois-es !

Grenoble, ville de lecture, mais pas seulement

L'opération Bienvenue en bibliothèque est lancée. Les bibliothèques grenobloises restent 100 % gratuites et sont ouvertes plus longtemps ! Les trois bibliothèques de quartier Saint-Bruno, Eaux Claires Mistral et Arlequin seront restructurées, afin de s'ouvrir plus largement à toutes et tous. Ces espaces seront réaménagés pour être au cœur des usages des habitant-es de ces quartiers. Une Grande Bibliothèque ouvrira ses portes en 2027, en extension de la Bibliothèque d'étude et du patrimoine au croisement de toutes les mobilités, à l'entrée du centre-ville. Une grande concertation aura lieu en 2023 pour définir les attentes des usagères et usagers, et promouvoir de nouveaux usages. Jeux de société, jeux vidéos, expositions, sports, arts... La bibliothèque de demain reste à inventer !

Grenoble, ville à hauteur d'enfant

Grenoble est dotée d'un projet éducatif ambitieux, pour permettre un accès universel à tous les temps éducatifs, de la petite enfance à l'entrée dans l'âge adulte, et permettre à chaque jeune Grenoblois-e de se doter des clés nécessaires pour devenir un-e citoyen-ne émancipé-e et conscient-e de son environnement. Afin de sécuriser les abords des écoles en les libérant de la circulation automobile, et permettre aux enfants d'accéder à des espaces végétalisés, le projet des Place(s) aux Enfants se poursuit. 3 places ont été finalisées avec une pose du mobilier à la fin de l'hiver, et 7 nouvelles places seront créées en 2023 devant les écoles Clémenceau, Malherbe, Menon, Paul Bert, Beauvert, Diderot et Daudet. Comme chaque année, des travaux auront lieu à l'été dans les écoles. 3 écoles bénéficieront de cours rénovées, végétalisées et dégenrées au cours de l'année.



(1) Printemps du livre, BEP © Alain FISCHER, Ville de Grenoble 2022
(2) Place aux Enfants Romantiques © Ville de Grenoble 2022

Calendrier de l'année 2023

Voie Secteur 4 © Alain FISCHER 2023



Place(s) aux enfants © Jean Sébastien FAURE



Forum Budget Participatif © Sylvain Frappat



► Janvier

Vœux du maire aux Grenoblois-es
Vœux de secteur des maires adjoints
Ouverture de l'espace Petite Enfance Prémol
Rapport de la Convention citoyenne climat de Grenoble Alpes Métropole
Lancement du calendrier interreligieux
Mois de l'Allemagne et 60^{ème} anniversaire du Traité de l'Élysée
Premier chatipi à Grenoble
Début des inscriptions scolaires pour la rentrée 2023-2024
Chantier Ouvert au Public : plantation d'un bosquet boisé au nord du Talus AREA Mistral
Parc Marliave labellisé « Refuge LPO »
Début du projet d'occupation transitoire de l'INS-PE par Pali-Pali
Dry January
Nuits de la lecture

► Février

Trophées des sports

► Mars

Forum des idées du Budget Participatif
Ouverture de la nouvelle Maison de la Montagne
Exposition sur l'Iran à la Maison de l'International
Projets de territoire, projets sociaux des Maisons des Habitant-es
Début des travaux sur la Place(s) aux Enfants Malherbe, rue Pascal

Début des travaux sur la Place(s) aux Enfants Beauvert, rue Guy de Maupassant
Prix Belin
Printemps du Livre
Proposition de vote du projet scientifique et culturel du Musée Stendhal

► Avril

Foire des Rameaux
Début des travaux sur la Place(s) aux Enfants Diderot, rue Colonel Tanant

► Mai

Faites du vélo
Descente de la Bastille en VTT
Accueil du congrès national Ville Amie des Aînés-es
Mois de l'Europe autour des droits humains
Début des travaux sur la Place(s) aux Enfants Clémenceau, rue Roger Louis Lachat
Début des travaux sur la Place(s) aux Enfants Daudet, rue René Lesage
Association du comité scientifique du Muséum

► Juin

Biennale des Villes en transitions
Fête des Tuiles
Critérium du Dauphiné
Marche des Fiertés
Mois de la Palestine
Commémoration du Coup d'État en Uruguay

Plan fraîcheur
Fête de la Musique
Restitution des coups de pouce verts école
Restitution des appels à projets artistiques Place(s)
aux enfants

► **Juillet**

Ouverture des votes du Budget participatif
Cabaret Frappé
14 juillet - temps festif à la Villeneuve
Été Oh Parc
Sport dans les quartiers
Travaux dans les écoles
Début des travaux sur la Place(s) aux Enfants Paul
Bert, rue Aimon de Chissé / Rue B. Monier

► **Août**

Été Oh Parc
Sport dans les quartiers
Travaux dans les écoles

► **Septembre**

Rentrée scolaire
Mois de la Transition Alimentaire
Journées du Patrimoine
Saison Uruguay / Chili et commémoration des
Coups d'États
Lancement des travaux sur la Tour Perret
Lancement de la saison sportive jeux 2024
Fermeture des votes et résultats du Budget partici-
patif
Vidage et réemploi de l'eau de la piscine Jean Bron

► **Octobre**

Semaine Bleue
Mois des P'tits Lecteurs

► **Novembre**

Rencontres du Cinéma de Montagne
Ouverture du marché de Noël
Mois de l'accessibilité
Mois du Japon pour les 10 ans du jumelage Gre-
noble-Tsukuba
Semaine de l'arbre

► **Décembre**

Thés Dansants
Noël à Domicile



14 juillet à la Villeneuve © Auriane POILLET 2022



Fête des Tuiles © Sylvain FRAPPAT 2022



Thés dansants © Jean Sébastien FAURE